

Paris, le 3 novembre 2020



CGT-CNAPS
11 rue des Ursins-
75004 Paris
06.34.55.64.13

M. Jean Benoît ALBERTINI

Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur

Place Beauvau
75 008 Paris

Monsieur le Secrétaire général,

En tant que représentants des personnels du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), établissement sous tutelle du Ministère de l'Intérieur, nous vous alertons sur le retard manifeste en matière de dématérialisation des procédures et d'acquisition d'équipements informatiques et numériques pouvant faciliter les conditions de travail des agents dans leur mission de service public, notamment dans ce contexte de crise sanitaire.

Suite à nos nombreuses remarques en ce sens, l'administration du CNAPS nous informe des blocages existants au sein même de son Ministère de tutelle. Ce dernier ne considérerait pas ces besoins comme étant prioritaires quant à la fourniture de services et de matériels informatiques et numériques; matériels pourtant nécessaires pour faire face à la crise sanitaire et aux nouvelles instructions applicables, notamment en termes de travail à distance.

Au-delà, l'établissement dispose d'un budget essentiellement constitué des salaires, de l'immobilier et pour son fonctionnement courant. Il est dans l'incapacité de dégager des économies sur ce budget pour investir dans des systèmes d'informations et de communication extrêmement coûteux et pourtant nécessaires.

Il a déjà échoué à moderniser son principal outil informatique dénommé DRACAR dont le renouvellement était destiné à jouer un rôle essentiel dans le processus de dématérialisation des procédures de l'établissement et pour garantir aux usagers un service en ligne et des délais maîtrisés quant aux démarches.

Ainsi, le CNAPS ne dispose que de 46 postes SPAN qui ne servent qu'aux agents exerçant leurs fonctions au siège.

Pourtant les services du CNAPS comptent environ 218 agents répartis sur le territoire national.

Au titre de la CGT, nous vous demandons de bien vouloir faire l'acquisition de 140 postes NOEMI ou SPAN afin de permettre aux agents de se conformer aux directives nationales en matière d'accès au télétravail pour lutter contre la propagation de la COVID.

La CGT CNAPS vous sait gré, Monsieur le Secrétaire général, de ses sentiments républicains.

Pour la CGT-CNAPS

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Saliou Diene', written over a horizontal line.

Saliou DIENE

Copie à :

- Cyrille MAILLET, Préfet, Directeur du CNAPS
- David LECOCQ, secrétaire général de la CGT INTÉRIEUR